

Campagne CLAS 2024/2025 : Modification de certains champs

ELAN Caf | Espace porteurs de projets

Tableau de bord | Mes sollicitations | **Mes aides** | Mes documents | Mes échanges | Hercule POIREAU BOUT'ENTRAIN

Vous pouvez sélectionner un téléservice parmi la liste des téléservices disponibles

Recherche par libellé

Type de demandeur Association

[Appel à projet "Contrat local d'accompagnement à la scolarité" \(2024\)](#)

[PARENTALITE - Aides au fonctionnement des services de proximité](#)

[PARENTALITE : Demande de Labellisation action REAAP](#)

[PARENTALITÉ: Demande de financement Action REAAP 2024](#)

Page(s) : 1 de 1

Appel à projet "Contrat local d'accompagnement à la scolarité" (2024) : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Préambule :

- **Personnalisable par les Caf**
- **Texte allégé**
- **Liens vers la note de cadrage et le référentiel de financement des actions Clas**

[Partager votre demande](#)

1 2 3 4 5 6

Choix du financeur Préambule Critères d'éligibilité Votre tiers Votre dossier Récapitulatif

 INFORMATIONS GÉNÉRALES

[Suivant !\[\]\(a8dd11d57d5a55d08b12cd2a570758ae_img.jpg\)](#)

Vous êtes sur le point de déposer une demande de financement au titre du dispositif CLAS. Avant de poursuivre le dépôt de votre dossier, nous vous demandons de prendre connaissance de la [note de cadrage](#) et du [référentiel de financement des actions Clas](#). Ces deux documents rappellent le cadre d'intervention et les objectifs poursuivis pour accompagner les parents dans la scolarité de leur enfant.

Le Clas est avant tout un dispositif de soutien à la parentalité, il s'adresse aux parents d'enfants scolarisés du Cp à la terminale.

Les projets doivent mettre en œuvre de manière cumulative les trois axes d'intervention prioritaires suivants :

- auprès des enfants et des Jeunes ;
- auprès et avec les parents ;
- concertation et coordination avec l'école et avec les acteurs socio-éducatifs du territoire.

Les projets doivent répondre aux exigences du référentiel de financement ainsi toute action qui relèverait exclusivement de l'aide aux devoirs et du seul accompagnement au travail scolaire, individualisé ou non, sera systématiquement rejetée.

Si la demande de financement est faite par une autre personne que le représentant légal de la structure vous utiliserez le modèle disponible « d'attestation sur l'honneur ». En vous remerciant pour votre implication en faveur des familles

Si la demande de financement est faite par une autre personne que le représentant légal de la structure vous utiliserez le modèle disponible « d'attestation sur l'honneur ».

[Suivant !\[\]\(37bc3220db20da03d33ca8ecdc03ebf2_img.jpg\)](#)

Critères d'éligibilité:

- **Ajout du contrat d'engagement républicain et de la charte nationale de soutien à la parentalité dans le 1er critère**
- **Liens vers les chartes nationale de soutien à la parentalité et d'accompagnement à la scolarité en bas de page**



Espace porteurs de projets

Tableau de bord Mes sollicitations Mes aides Mes échanges

Appel à projet "Contrat local d'accompagnement à la scolarité" (2024) : Critères d'éligibilité

Partager votre demande

1 Choix du financeur 2 Préambule 3 Critères d'éligibilité 4 Votre tiers 5 Votre dossier 6 Récapitulatif

Critères d'éligibilité

Précédent Suivant

Vérifiez votre éligibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après:
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Le projet Clas respecte les principes du contrat d'engagement républicain, de la charte nationale de soutien à la parentalité et de la charte de l'accompagnement à la scolarité * Oui Non

Le projet Clas s'appuie sur un diagnostic des besoins * Oui Non

Le projet Clas développe de manière cumulative les 4 axes d'interventions suivants : auprès des enfants, auprès des parents, concertation avec l'école et partenariat local * Oui Non

Pour plus d'informations sur les conditions d'accès au dispositif, consultez le préambule dans la page précédente, [la charte nationale de soutien à la parentalité](#) et [la charte de l'accompagnement à la scolarité](#).

En 2024 :

DESCRIPTION OPERATIONNELLE DU PROJET

Informations complémentaires sur le gestionnaire

Avez-vous déjà déposé une demande de financement sur Elan ? *

Oui Non

Si une demande de financement a déjà été déposée sur ELAN au titre de votre tiers, les pièces justificatives relatives au Tiers ne seront pas obligatoires lors du dépôt de cette demande.

En revanche, il vous faudra fournir une attestation de non-changement (modèle à solliciter auprès de votre CAF).

Nom de la structure porteuse du projet *

Si la structure porteuse est identique au tiers merci de reporter ici les éléments du tiers, dans le cas contraire précisez quel est le service rattaché au tiers qui porte le projet

Type de structure *

Veillez sélectionner une valeur

Veillez sélectionner une valeur

Association affiliée à une tête de réseau national (hors centres sociaux)
Association locale ou de quartier
CCAS/CIAS
Centre social / Espace de vie sociale
Service de collectivité territoriale (commune, EPCI...)
Type autre

Veillez sélectionner une valeur

1- MJC
2- Centre social / Espace de vie sociale
3- Autre



Informations Gestionnaire :

Modification des choix "type de structure"

En 2023 :

Présentation projet :

Ajout de 3 nouveaux champs

Si le porteur de projet sélectionne "renouvellement",

- Ajout n° demande précédente
- Synthèse de la mise en oeuvre du projet précédent

• Présentation du projet

Concernant votre projet, il s'agit : *

Renouvellement



Numéro de la demande précédente *



Merci d'indiquer une synthèse de la mise en oeuvre du précédent projet: *



Diagnostic *

On peut s'appuyer le cas échéant sur les diagnostics existants dans le cadre des Ctg, Pedt, cités éducatives, ...

Objectifs *

Description *

Diffusion dans monenfant.fr :

**Ajout de 3 champs :
consentement et des
coordonnées à afficher**

• Localisation du CLAS

En quartier politique de la ville (Qpv) ? * Oui Non

En territoire rural ? * Oui Non

En zone de revitalisation rurale (Zrr) * Oui Non

En réseau d'éducation prioritaire (REP) ? * Oui Non

Sur une cité éducative ? * Oui Non

• Localisation du CLAS pour diffusion dans monenfant.fr

Consentez-vous au traitement de vos données par monenfant.fr ? * Oui Non 

Coordonnées de contact à afficher sur monenfant.fr (Adresse mail ou site web) *

 

Coordonnées de contact à afficher sur monenfant.fr (Téléphone)

 

• Calendrier de mise en œuvre du projet

Date prévisionnelle de début de mise en œuvre * 

Date prévisionnelle de fin de mise en œuvre * 

Nombre de semaines de Septembre à Décembre (Année N) *

Nombre de semaines de Janvier à Juillet (Année N+1) *

Nombre de semaines d'activité dans l'année **32**



Si le nombre de semaines d'activité est inférieur à 27 semaines, le montant de la prestation de service Clas sera proratisé.

Nombre de séances hebdomadaires *



Le nombre minimum de séances hebdomadaire est de 2 pour pouvoir bénéficier de la prestation de service Clas

Durée moyenne des séances clas (en minutes) * minutes



La durée minimale d'une séance Clas est de 1h30 pour pouvoir bénéficier de la prestation de service Clas.

Calendrier de mise en œuvre :

Ajout d' une infobulle en cas de nombre de semaines d'activité < à 27 semaines

Ajout de valeurs minimales bloquantes et infobulles sur le nombre de séances hebdomadaires et la durée moyenne des séances

Le partenaire ne peut pas continuer si les conditions ne sont pas remplies.

Ce nombre a été baissé à 1

Encadrement du projet CLAS :

- Recueil des informations du seul coordinateur car cette fonction apparait dans le référentiel CLAS
- Suppression des informations liées au référent

En 2023 :

En 2024 :

• Encadrement du projet CLAS

Nom Prénom du référent du projet CLAS *

Adresse email du référent *

Téléphone du référent *

Y a-t-il un coordinateur du projet CLAS différent du Référent ? * Oui Non

Précisez son Nom Prénom *

Adresse email du coordinateur *

Téléphone du coordinateur *

Nombre d'heures hebdomadaires de coordination * heure(s)

Niveau de qualification

• Encadrement du projet CLAS

Nom prénom du coordinateur du projet CLAS *

Adresse email du coordinateur *

Téléphone du coordinateur *

Nombre d'heures hebdomadaires de coordination * heure(s)

Niveau de formation du coordinateur CLAS ? *

Expérience professionnelle d'animation ou d'éducation ? * Oui Non 

Quelle est la nature de l'expérience ? *

Population cible :

- Reformulation
- Ajout infobulle sur "Autre public cible"

En 2023 :

• Population cible

Elémentaire * Oui Non

Collège * Oui Non

Lycée, CAP, BEP * Oui Non

Quelle est l'autre
population cible ? *

En 2024 :

• Population cible

Elémentaire * Oui Non

Collège * Oui Non

Lycée (filiales générales et professionnelles) * Oui Non

Autre public cible *

Enseignement à distance, scolarisation à domicile, etc

Cette case apparaît si on a répondu 3 fois NON.

Intervenants :

- Simplification / suppression de questions

En 2023 :

• DESCRIPTION OPERATIONNELLE DU PROJET - ANIMATION DE L'ACTION

Nom *

Salarié nbHS * heure(s)/semaine

Volontaire nbHS * heure(s)/semaine

Bénévole nbHS * heure(s)/semaine

Qualification *

Formation CLAS * Oui Non

L'accompagnateur suit-il ou va-t-il suivre une formation ?

Si oui, précisez

En 2024 :

• DESCRIPTION OPERATIONNELLE DU PROJET - QUI SONT LES INTERVENANTS DU PROJET ?

Nom	Salarié nbHS (heure(s)/semaine)	Bénévole nbHS (heure(s)/semaine)	
	Somme : 0	Somme : 0	

Ajouter

AJOUTER UNE LIGNE

• DESCRIPTION OPERATIONNELLE DU PROJET - ANIMATION DE L'ACTION

Nom *

Salarié nbHS * heure(s)/semaine

Bénévole nbHS * heure(s)/semaine

Les collectifs :

- Reformulation

En 2023 :

- Organisation du Projet

Nombre total prévisionnel d'enfants *

La valeur minimale de cette donnée est 5

Nombre de collectifs prévisionnels pour l'organisation du projet *

En 2024 :

- DESCRIPTION OPERATIONNELLE DU PROJET - L'ORGANISATION EN COLLECTIFS

Organisation du Projet

Nombre total prévisionnel d'enfants *

La valeur minimale de cette donnée est 5

Nombre de collectifs prévisionnels *

- Décrire les différents collectifs du Projet

Colle...	Local...	Elém...	Collè...	Lycé...	Autr...	Jour 1	Tem...	Jour 2	Tem...	Jou...
		Som... : 0	Som... : 0	Som... : 0	Som... : 0					

AJOUTER UNE LIGNE

Collectifs d'enfants *

Prévisionnels

Localisation *

Adresse du lieu où se déroule le collectif

Élémentaire nb *

Collège nb *

Lycée (filières générale et professionnelle) nb *

Autre public cible nb *

Jour 1 *

Temps 1 *

Jour 2

Temps 2

Jour 3

Temps 3

Jour 4

Temps 4

Vacances scolaires

Expliquez

Horaire des séances *

- Ajout d'un 4ème jour/temps

Précédent

Enregistrer

Suivant

En 2024 :

Les actions auprès des jeunes :

- Remplacement des choix “oui/non” par des questions ouvertes” afin que les porteurs de projet valorisent ce qu’ils font.

En 2023 :

- Mettre en œuvre des méthodes et approches susceptibles de faciliter l’acquisition des savoirs et de développer leur autonomie

Par un appui et une aide méthodologique * Oui Non

Par une aide au travail personnel * Oui Non

Par un accompagnement à l’usage du numérique * Oui Non

Autre * Oui Non



Description des actions Enfants/Parents

Précédent

Suivant

Les champs marqués d’un * sont obligatoires.

LES INTERVENTIONS AUPRES DES ENFANTS/JEUNES

Dans le cadre du référentiel national de l’accompagnement à la scolarité, vous devez :

- Mettre en œuvre des méthodes et approches susceptibles de faciliter l’acquisition des savoirs et de développer leur autonomie

Détaillez l’ensemble des modalités d’intervention prévues auprès des enfants et des jeunes *



- Elargir leurs centres d’intérêt et promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles sociales et économiques de leur environnement

Détaillez l’ensemble des modalités d’intervention prévues auprès des enfants et des jeunes *



- Mettre en valeur leurs compétences et acquis

Détaillez l’ensemble des modalités de mise en œuvre prévues *



- Mesurer leur progression

Détaillez l’ensemble des modalités de mise en œuvre prévues *



- Mesurer leur assiduité à l’action

Détaillez l’ensemble des modalités de mise en œuvre prévues *



Bonus Enfants :

Reformulation de la dernière question

En 2023 :

Des dépenses sont engagées pour l'organisation de sorties culturelles * Oui Non



En 2024 :

- POUR BONIFICATION DE LA PS CLAS : Décrire votre projet et/ou actions spécifiques d'ouverture culturelle et/ou éducative

L'action Clas porte un projet socio-éducatif structuré, organisé sur l'année scolaire * Oui Non

L'achat de matériel pédagogique spécifique (ordinateur, ...) est programmé * Oui Non

L'action mobilise des intervenants extérieurs qui génèrent un coût supplémentaire à l'action * Oui Non

Des dépenses supplémentaires sont engagées pour l'organisation de sorties et/ou projets culturels ou sportifs * Oui Non



Décrivez votre projet et/ou actions spécifiques *

Rappel : sur les 4 questions, il faut qu'il y ait au moins 3 « oui » pour avoir droit au bonus.

Les actions auprès des parents :

- Remplacement des choix "oui/non" par des questions ouvertes

En 2023 :

- Renforcer le rôle des parents et les soutenir dans la relation avec leur enfant

En organisant un ou des temps collectifs d'information des parents sur les objectifs du Clas et le contenu des actions Clas *

Oui Non

En formalisant les engagements réciproques *

Oui Non

En organisant un ou des temps pour faire régulièrement le point individuellement ou avec tous les parents *

Oui Non

En 2024 :

• LES INTERVENTIONS AUPRES DES PARENTS

Dans le cadre du référentiel national de l'accompagnement à la scolarité, vous devez :

- Renforcer le rôle des parents et les soutenir dans la relation avec leur enfant

Détaillez l'ensemble des modalités d'intervention prévues auprès des parents *



- Soutenir les parents dans la relation avec l'école

Détaillez l'ensemble des modalités d'intervention prévues auprès des parents *



- Faciliter l'orientation des parents vers d'autres acteurs ou actions susceptibles de soutien à la parentalité

Détaillez l'ensemble des modalités d'intervention prévues auprès des parents *



- Evaluer les actions proposées aux parents

Détaillez l'ensemble des modalités de mise en œuvre prévues *



Bonus Parents :
Pas de changement

• POUR BONIFICATION DE LA PS CLAS : Décrire votre projet spécifique construit avec et pour les parents

L'action Clas porte un projet spécifique d'accompagnement des parents des enfants du Clas organisé sur l'année scolaire *

Oui Non

L'action d'accompagnement des parents mobilise des intervenants extérieurs qui génèrent un coût supplémentaire à l'action *

Oui Non

Des actions spécifiques d'accompagnement des parents sont mises en place (accès aux droits en lien avec la scolarité, orientation, numérique) *

Oui Non

L'action Clas cible un public allophone, illettrisme, AEF *

Oui Non

Décrivez votre projet et/ou actions spécifiques *

⊖ Précédent

✓ Enregistrer

Suivant ⊕

Les actions avec l'école :

- Remplacement des choix "oui/non" par des questions ouvertes où le partenaire doit faire un descriptif.

En 2024 :

En 2023 :

- Partenariat avec les établissements scolaires

Formalisé par une convention * Oui Non

Informel (contact avec le directeur d'établissement le CPE, les enseignants) * Oui Non

Collaboration pour l'orientation des enfants vers le Clas * Oui Non

Participation des enseignants à la restitution des productions réalisées par les enfants * Oui Non



Appel à projet "Contrat local d'accompagnement à la scolarité" (2024) : Description des actions Ecoles/Partenaires du territoire

Partager votre demande

1 Choix du financeur 2 Préambule 3 Critères d'éligibilité 4 Votre tiers 5 **Votre dossier** 6 Récapitulatif

Description des actions Ecoles/Partenaires du territoire

Précédent Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- LES ACTIONS DE CONCERTATION ET DE COORDINATION AVEC L'ECOLE

Dans le cadre du référentiel national de l'accompagnement à la scolarité, vous devez :

- Collaborer avec les établissements scolaires :

Détaillez l'ensemble des modalités de mise en œuvre prévues *

- Faciliter la relation Parents/Enseignants :

Détaillez l'ensemble des modalités de mise en œuvre prévues *

Les actions avec les autres partenaires de territoire :

reformulation / simplification de la présentation en gardant le choix “oui/non”

En 2023 :

- Association du Clas avec un autre projet éducatif mettant en lien différents partenaires sur le territoire

Un contrat éducatif local (CEL) ou projet éducatif local (PEL) * Oui Non

Un projet éducatif de territoire (PEDT) * Oui Non

Autre type de projet éducatif * Oui Non

- Articulation et relation avec d'autres acteurs du territoire

Une équipe de Réussite éducative (PRE, DRE...) * Oui Non

Autres équipements du quartier (structure animation de la vie sociale, etc.) * Oui Non

Autres * Oui Non

- Connaissance d'un réseau départemental parentalité

Participe aux rencontres ou initiatives proposées dans le cadre de cette animation départementale * Oui Non

En 2024 :

- LES ACTIONS DE CONCERTATION ET DE COORDINATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

- Dans le cadre du référentiel national de l'accompagnement à la scolarité, vous inscrivez votre projet en complémentarité avec :

Un contrat éducatif local (CEL) ou projet éducatif local (PEL) * Oui Non

Un projet éducatif de territoire (PEDT) * Oui Non

Un autre type de projet éducatif * Oui Non

Une équipe de Réussite éducative (PRE, DRE...) * Oui Non

D'autres équipements sociaux du quartier (structure animation de la vie sociale, etc) * Oui Non

Participez-vous aux rencontres ou initiatives proposées dans le cadre de l'animation départementale ? * Oui Non

Participation des familles et libre expression :

- Pas de changement

RAPPEL : enregistrer régulièrement afin de ne pas perdre les saisies déjà faites.

● PARTICIPATION DES FAMILLES

● Participation financière des familles

Est-il prévu une participation financière des familles ? * Oui Non

Si oui, quel est le montant de la participation ? *

Si oui, l'adhésion à la structure est-elle obligatoire ? * Oui Non

Montant de l'adhésion *

● LIBRE EXPRESSION

● Libre expression

Quelles sont vos interrogations et attentes particulières pour la mise en œuvre de votre projet Clas ?

De quel accompagnement souhaitez-vous bénéficier ?

Appel à projet "Contrat local d'accompagnement à la scolarité" (2024) : Budget prévisionnel du projet

Partager votre demande

1 Choix du financeur 2 Préambule 3 Critères d'éligibilité 4 Votre tiers 5 **5** Votre dossier 6 Récapitulatif

[Précédent](#) [Suivant](#)

Budget prévisionnel du projet

Précisions à l'attention du dépositaire de la demande :

- Saisir obligatoirement le millésime, le millésime correspond à la **première année** de l'exercice année scolaire.

Exemple pour l'année scolaire n / n+1

Le millésime est n

- La somme de la subvention CLAS Caf + autre financement Caf doit être inférieure ou égale à 80% du coût global du projet
- La subvention CLAS Caf comprend la prestation de services et les bonus
- Les contributions des comptes 86 et 87 doivent être identiques

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Période : *

Millésime

Annuelle ou ponctuelle

Pluriannuelle

Budget prévisionnel :

Attention au millésime : il correspond toujours à la 1ère année de l'année scolaire.

Sans changement par rapport à l'année dernière

Budget prévisionnel

- Alignement des comptes avec Maia
- Introduction des n° de sous-compte
- Modification des intitulés

Charges

Coût prévu	
60 - ACHATS	0,00 € TTC
604 - Achat d'études et de Prestations de services	<input type="text"/>
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	<input type="text"/>
60X - Autres Comptes	<input type="text"/>
61 - SERVICES EXTERIEURS	0,00 € TTC
611 - Sous-traitance générale	<input type="text"/>
613 - Locations mobilières et immobilières	<input type="text"/>
614 - Charges locatives	<input type="text"/>
61X - Autres comptes	<input type="text"/>
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0,00 € TTC
621 - Personnel intérimaire et détaché (y compris mécénat de compétences)	<input type="text"/>
62X - Autres comptes	<input type="text"/>
63 - IMPOTS ET TAXES	0,00 € TTC
63A - Impôts et taxes liés aux frais de personnel	<input type="text"/>
63B - Autres impôts et taxes	<input type="text"/>
64 - CHARGES DE PERSONNEL	0,00 € TTC
641 - Frais de personnel	<input type="text"/>
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	<input type="text"/>
648 - Autres charges de personnel	<input type="text"/>

Produits

Financement prévu	
70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	0,00 €
70623 - Prestation de service CAF	<input type="text"/>
CAF-33-GIRONDE	<input type="text"/>
70624 - Fonds d'accompagnement CAF	<input type="text"/>
70642 - Participations familiales	<input type="text"/>
708 - Produits des activités annexes	<input type="text"/>
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00 €
741 - Subventions et prestations de service versées par l'Etat : préciser le(s) ministère(s)	<input type="text"/>
743 - Subventions et prestations de service départementales	<input type="text"/>
7451 - Subv d'exploitation et PS versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	<input type="text"/>
7452 - Subventions d'exploitation Caf	<input type="text"/>
742 - Subventions et prestations de service régionales	<input type="text"/>
744 - Subventions et prestations de service communales	<input type="text"/>
746 - Subventions d'exploitation et prestations de service des EPCI (intercommunalité)	<input type="text"/>
747 - Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	<input type="text"/>
7481 - Subventions d'exploitation reçues de l'Union Européenne	<input type="text"/>
7488 - Subventions d'exploitation reçues d'autres entités publiques	<input type="text"/>

85 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 € TTC
851 - Autres charges de gestion courante	<input type="text"/>
86 - CHARGES FINANCIERES	0,00 € TTC
861 - Charges financières	<input type="text"/>
87 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 € TTC
871 - Charges exceptionnelles	<input type="text"/>
88 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00 € TTC
88 - Autres - Dotations aux provisions et dépréciations	<input type="text"/>
881 - Dotations aux amortissements	<input type="text"/>
89 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	0,00 € TTC
891 - Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices et assimilés	<input type="text"/>
86 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0,00 € TTC
860 - Secours en nature	<input type="text"/>
861 - Mise à disposition gratuite de biens et de services	<input type="text"/>
864 - Personnel Bénévole	<input type="text"/>
TOTAL CHARGES 0,00 € TTC	
Compléments précisions charges	<input type="text"/>

75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €
754 - Ressources liées à la générosité du public	<input type="text"/>
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
761 - Produits financiers	<input type="text"/>
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
771 - Produits exceptionnels	<input type="text"/>
78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0,00 €
781 - Reprise sur amortissements, dépréciations et Provisions	<input type="text"/>
79 - TRANSFERT DE CHARGES	0,00 €
791 - Transfert de charges	<input type="text"/>
87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0,00 €
870 - Dons en nature	<input type="text"/>
871 - Prestations en nature	<input type="text"/>
875 - Bénévolat	<input type="text"/>
TOTAL PRODUITS 0,00 €	
Compléments précisions produits	<input type="text"/>

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. Pour les contributions volontaires, le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagement "hors bilan" et "au pied" du compte de résultat.

VE

Précédent

Enregistrer

Suivant